

R.L.R. : 544-2

## Arrêté du 30 juin 1983

(Education nationale : bureau DL 3)

Vu code de l'enseignement technique ; L. n° 71-577 du 16-7-1971 ; L. n° 75-620 du 11-7-1975 ; D. n° 59-57 du 6-1-1959 mod. not. par Décrets n° 65-438 du 10-6-1965 et n° 68-639 du 9-7-1968 ; D. n° 64-42 du 14-1-1964 mod. not. par Décrets n° 70-183 du 9-3-1970 et n° 80-166 du 21-2-1980 ; D. n° 76-1304 du 28-12-1976 ; A. 31-10-1980 mod. not. par arrêtés 5-10-1981, 24.11-1981 et 19-7-1982 ; A. 29-12-1981 ; avis du conseil de l'enseignement général et technique, entendu le 19-5-1983.

**Aménagement de certains programmes d'enseignement général des classes de première et terminale conduisant aux brevets de technicien préparés à partir de la classe de seconde de détermination.**

*Article premier.* — Les programmes des disciplines suivantes :

- Français,
- Initiation au monde contemporain,
- Langue vivante,
- Mathématiques,
- Education artistique, arts appliqués,

— Préparation à la vie sociale et familiale,  
qui sont enseignées dans les classes de première et terminale conduisant aux brevets de technicien préparés conformément à l'arrêté du 31 octobre 1980 modifié (classe de seconde des lycées), et à l'arrêté du 29 décembre 1981 (classes de première et terminale des lycées), sont fixés par le présent arrêté et son annexe (1).

Art. 2. — Pour chaque brevet de technicien concerné par les présentes dispositions, un arrêté fixe l'horaire consacré à chacune des disciplines citées à l'article premier, et en cas de nécessité, un complément de programme adapté à la spécialité.

Aux programmes en vigueur dans les classes de première et terminale préparant aux brevets de technicien concernés, est adjointe une liste de notions d'hygiène, sécurité et prévention des accidents du travail, qui seront acquises dans le cadre de chaque spécialité.

Art. 3. — Les dispositions du présent arrêté entrent en application à partir de la rentrée scolaire 1983 en ce qui concerne la classe de première, et dès la rentrée scolaire 1984 pour ce qui est de la classe de terminale.

Art. 4. — Le directeur des Lycées est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur des Lycées,

C. PAIR.

(J.O.N.C. du 12 juillet 1983)

---

(1) Le présent arrêté et ses annexes feront l'objet d'une diffusion par le soin du Centre national de documentation pédagogique, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05.

#### ANNEXE I

### OBJECTIFS - CONTENUS - COMMENTAIRES

#### ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

#### CLASSES DE PREMIERE ET TERMINALE

\*\*

#### 1. FRANÇAIS

#### OBJECTIFS

##### *Classes de première et terminale*

L'enseignement du français dans les sections menant aux brevets de technicien prend en compte les acquisitions déjà réalisées dans la classe de seconde de détermination. Ses objectifs sont en harmonie avec ceux qui sont définis pour les sections menant aux différents types de baccalauréat :

— permettre aux élèves d'acquérir la maîtrise de l'expression orale et écrite dans la langue d'aujourd'hui ;

— leur donner des méthodes de travail et de réflexion qui leur permettent d'agir et de poursuivre, au-delà du lycée, leur propre formation, tant à des fins personnelles que sociales et professionnelles ;

— former leur goût, leur sensibilité et leur jugement, en particulier par le contact avec les textes et les œuvres ;

— les aider à se situer dans le monde actuel et à aborder les grands problèmes qu'il fait apparaître.

Le programme d'enseignement du français est établi pour la première et la terminale. Les professeurs des deux classes se concertent en conseil d'enseignement, pour organiser l'enchaînement des apprentissages, pour choisir et répartir les œuvres et les questions.

L'énumération et la distribution des éléments de ce programme obéissent à des contraintes de présentation. Au sein de l'équipe à laquelle il appartient, le professeur demeure évidemment maître de son projet pédagogique qui, en fonction des besoins, des intérêts et des capacités des élèves, implique la définition d'objectifs prioritaires, la cohérence des choix, la convergence des moyens et l'établissement d'une progression efficace.

Les indications qui suivent présentent nécessairement un caractère schématique. Des instructions éclaireront l'usage qui peut en être fait

## CONTENUS

### I. Communication et expression

#### A. Maniement et connaissance de la langue

##### 1° Révision des programmés antérieurs

On s'assurera que dans la pratique de la langue sont acquis les savoirs et savoir-faire indispensables.

##### *Grammaire*

Situations de communication et registres de langue (langue parlée et langue écrite).

Maîtrise de la prononciation (y compris les liaisons), intonation.

Mécanismes morphosyntaxiques de base. L'élève doit maîtriser parfaitement le système des pronoms et des conjugaisons, l'expression des principales liaisons syntaxiques (but, cause, concession, condition, conséquence, temps).

##### *Vocabulaire*

Emploi judicieux des mots de liaison (coordination, succession, enchaînement logique).

Sens lexical et sens contextuel (polysémie). Champs lexicaux et champs sémantiques.

Vocabulaire des réalités de la vie active.

Utilisation des dictionnaires.

##### *Orthographe*

Pratique correcte de l'orthographe lexicale correspondant aux domaines déjà abordés dans l'étude du vocabulaire.

Pratique correcte de l'orthographe grammaticale (celle des accords, en particulier).

Accentuation. Ponctuation.

2°) En liaison avec la pratique de la langue, on approfondira les études et les apprentissages déjà engagés

##### *Grammaire*

Langue et langage. Énonciation et énoncé. Connotation et dénotation.

Emploi raisonné des principales modalités syntaxiques. Structures de la phrase complexe.

### *Vocabulaire*

Vocabulaire de l'analyse psychologique, de la vie morale, des relations sociales, des arts, des sciences et des techniques.

Termes usuels employés pour étudier et apprécier une œuvre littéraire.

La synonymie et ses limites. Les différents types de dictionnaires.

### *Orthographe*

Pratique correcte de l'orthographe lexicale, notamment pour les domaines abordés dans l'étude du vocabulaire.

Pratique correcte de l'orthographe grammaticale (y compris les cas particuliers).

### *Rhétorique et stylistique*

Norme et « écart ». Les différents tons.

Techniques de la narration et valeur des temps verbaux.

Les principales formes poétiques. Eléments de métrique. La chanson.

Le genre dramatique.

3° *A partir de textes et de documents on abordera*

### *Grammaire*

Notions élémentaires de sémiotique : signe, code, les systèmes de signalisation et leurs limites, comparaison entre le langage verbal et l'image comme moyen de communication.

### *Vocabulaire*

La vie des mots. Evolution de la langue.

Le langage de la pensée conceptuelle (les mots abstraits, les moyens de l'organisation logique). Le langage des activités économiques, sociales et politiques.

Vocabulaire des thèmes choisis.

### *Rhétorique et stylistique*

Les différents types de discours (narratif, démonstratif, oratoire).

La poésie et le poétique.

## **B. Activités et exercices**

On veillera à graduer les activités et exercices selon un degré croissant de complexité des exercices, d'abstraction des sujets, d'autonomie de l'élève.

### *1° Exercices oraux*

Brefs exposés. Discussions. Débats.

Entraînement à la prise de parole, improvisée ou préparée.

### *2° Exercices écrits*

Rédaction de documents pratiques : lettres, plans, questionnaires, notices d'information, notes documentaires.

Entraînement à la prise de notes. Etablissement d'une fiche.

Apprentissage du résumé et de l'analyse.

Exercices de composition :

— recherche des idées — illustration par des exemples — enchaînement des arguments ;

— construction et rédaction d'un paragraphe exposant ou réfutant une idée ;

— agencement des parties dans l'exposé, introduction, transitions, conclusion.

Rédaction d'articles. Notes de synthèse pour présenter l'état d'une question, les conclusions d'une recherche, le contenu d'un dossier.

Préparation à l'épreuve écrite du brevet de technicien.

### 3° Exercices mixtes

Compte rendu d'un débat organisé en classe, d'un exposé, d'une conférence, d'un entretien mené en classe ou hors de la classe.

Commentaire d'un document visuel ou sonore.

Recherche critique d'une information. Constitution et présentation d'un dossier.

\*\*

## II. Techniques et méthodes

A travers les diverses activités de la classe, on s'attachera à faire acquérir les attitudes et les méthodes qui permettent à chacun d'exercer son autonomie et de vivre en relation avec les autres, dans le monde scolaire comme dans la vie active. Les exercices feront appel à l'effort individuel et au travail concerté au sein d'une équipe.

Les opérations classées ci-dessous sont généralement associées dans la pratique. Les exemples cités entre parenthèses sont donnés à titre indicatif.

### A. Opérations de compréhension et de représentation

Observer (analyser un document graphique ou plastique, décrire le comportement d'un individu ou d'un groupe).

Questionner (dans un débat, une enquête).

Inventorier (les références chronologiques dans un roman, les données d'une situation).

Rendre compte (d'une lecture, d'un entretien).

Résumer (un film, un incident).

Formaliser (à l'aide d'un schéma, une structure dramatique, le fonctionnement d'une machine).

### B. Opérations de mise en relation

Situer (un épisode dans un récit, un fait dans son environnement).

Classer (des extraits de presse dans un dossier, des objets pour une exposition).

Illustrer (un poème à l'aide d'un accompagnement visuel ou sonore, une opinion à l'aide d'exemples).

Comparer (des versions d'un même récit, des témoignages sur un même sujet).

Expliquer (un texte, un événement).

Juger (la qualité d'un ouvrage, la valeur d'un acte).

### C. Opérations de créativité

Mettre en application (un procédé de recherche, un principe de conduite).

Utiliser à d'autres fins ou selon d'autres modalités (transposer un mouvement narratif en dialogue pour le théâtre, le cinéma, la télévision, tirer parti d'un précédent en adaptant ses leçons).

Induire, déduire (d'un discours ses mobiles, d'une innovation ses conséquences).

Chercher (des idées sur un thème, des solutions à un problème).

Organiser (une argumentation, une activité).

Inventer (composer un essai, concevoir, établir, mener à bien un projet).

\*\*

## III. Contact avec les textes et les œuvres

### A. Textes et œuvres

1° *Auteurs français ou d'expression française du Moyen-Age (textes traduits) à nos jours*

L'on choisira les textes et les œuvres qui répondent le mieux à la capacité des élèves et qui apparaissent comme les plus représentatifs des courants de pensée ou des genres.

L'on pourra reprendre sous d'autres angles ou d'une manière plus approfondie certains auteurs (comme Molière, La Fontaine, Voltaire, Rousseau, Balzac, V. Hugo) qui figurent dans les programmes des années antérieures.

Dans ce cycle d'études l'on s'attachera de préférence aux auteurs et aux œuvres qu'il n'était guère opportun d'aborder plus tôt et qui peuvent enrichir la sensibilité, développer la réflexion, former le jugement.

2° *Auteurs étrangers et anciens traduits*

On s'assurera de la qualité de la version française.

3° *Textes non spécifiquement littéraires*

Les contraintes de certains exercices, les nécessités de la documentation et de l'information, notamment dans le domaine de l'initiation au monde contemporain, conduiront à les utiliser et à les étudier d'une manière appropriée.

### B. Activités et exercices

Récitation de texte. Lecture à haute voix. Essais d'interprétation d'une scène de théâtre.

Reconstitution de texte. Montage de textes.

Compte rendu de lecture.

Brefs travaux de recherche ou d'études sur un texte ou à propos d'un texte.

Lecture dirigée. Explication de texte.

Etude suivie, étude globale d'une œuvre.

### C. Thèmes et textes

Les textes étudiés et les exercices qui accompagnent ou prolongent la lecture peuvent être groupés autour de thèmes. Ceux-ci ne doivent pas faire l'objet d'une étude systématique. Ils doivent faciliter la lecture, favoriser la communication et l'expression, non les contraindre.

Des exemples de thèmes sont présentés ici à titre de suggestion.

L'amour. Le souvenir. Le rêve et la rêverie. Le bonheur. La solitude. Le temps. La mort.

L'homme et la nature. L'homme et l'univers. Sciences et techniques. La ville.

Le travail. L'argent. Justice, injustice. Tolérance, intolérance. Autorité et liberté. La guerre et la paix. Valeurs morales, valeurs héroïques.

L'épopée jadis et aujourd'hui. Le tragique au théâtre. Comique, ironie, humour. La polémique et la satire. Art gratuit, art engagé. La poésie et le poétique. Images, musiques.

\*\*

### IV. Le monde actuel et ses grands problèmes

Cette partie du programme, qui implique la lecture de textes souvent non spécifiquement littéraires, sera comprise aussi comme une incitation à un travail interdisciplinaire en étroite collaboration avec le professeur chargé de l'« initiation au monde contemporain » ou au « monde actuel ».

Parmi les problèmes évoqués ci-dessous, le professeur choisira en fonction des aptitudes et des goûts de ses élèves.

Une place sera laissée à l'analyse de l'actualité, lorsque celle-ci fera apparaître un des grands problèmes de notre temps.

#### *Problèmes de civilisation*

La France, ses institutions, son évolution sociale depuis 1945, sa place dans les institutions internationales.

Les femmes, les enfants, les personnes âgées.

Les problèmes démographiques, l'évolution de la population active.

Le citoyen.

Les systèmes politiques, économiques, sociaux.

La question des ethnies et le problème du racisme.

Les pays en voie de développement.

L'essor des sciences et techniques (après 1945), l'environnement, l'emploi.

Les nouveaux modes de communication de la pensée (cinéma, radio, télévision, magazines...), leurs incidences politiques et culturelles.

Les méthodes d'investigation psycho-sociologique (enquête, analyse des aptitudes, tests...).

#### *Problèmes du travail*

Les formes modernes du travail : mécanisation des tâches et rationalisation des méthodes.

L'entreprise : sa forme, son recrutement, sa gestion.

Les syndicats.

Les problèmes moraux du travail : signification du travail pour l'individu et la société. Travail et culture personnelle. Savoir et savoir-faire. Les loisirs. Les relations humaines dans le travail.

\*\*

## 2. INITIATION AU MONDE CONTEMPORAIN

### OBJECTIF

L'objectif est de permettre à des adolescents de mieux connaître et de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent, et à cette fin d'éveiller d'abord leur curiosité et leur intérêt. Le professeur choisira de développer quelques-unes des questions proposées par le programme, en fonction des aptitudes et des goûts de ses élèves, de leur environnement socio-économique et culturel, tout en s'efforçant de leur assurer une certaine maîtrise de l'espace et du temps.

Au sortir de la seconde de détermination, la classe de première doit établir la continuité entre le XIX<sup>e</sup> siècle et nos jours, et d'autres part présenter la France. Ces bases acquises, la terminale, au seuil de la vie active, dégagera les grands problèmes contemporains — en particulier ceux qui concernent, à travers l'évolution des techniques, des structures, des mentalités, le monde du travail — : une place, de ce fait, sera laissée à l'analyse de l'actualité, lorsque celle-ci met au premier plan l'une des grandes questions de notre temps.

La liaison avec d'autres disciplines, et d'abord avec le Français, facilitera l'élargissement à la notion de civilisation.

### CLASSE DE PREMIERE

#### A. De 1914 à nos jours

Mise en place rapide des grandes étapes, en insistant, à partir de cartes, sur les tableaux les plus significatifs de l'Europe et du monde : en 1914 ; au lendemain de la première guerre mondiale ; durant la seconde guerre mondiale ; au début des années 50.

Les grands traits de l'évolution des techniques au XX<sup>e</sup> siècle.

La décolonisation.

Les grandes étapes de l'évolution des relations internationales depuis 1945.

Les grandes étapes de l'évolution de la France depuis 1945.

#### B. La France

Les grands ensembles naturels et leur insertion dans l'espace européen.

La population : évolution récente ; répartition géographique et structures socio-professionnelles.

Régions et aménagement du territoire.

Atouts et handicaps de la France dans la Communauté économique européenne.

La France dans le monde.

### CLASSE TERMINALE

#### Le monde actuel

#### A. Traits d'ensemble

Les moyens de communication de la pensée. L'information.

Institutions et vie politique : Etats-Unis, URSS, Chine.

Les organisations internationales.

Les rapports internationaux : les forces en présence.

La place des Etats-Unis dans l'économie mondiale.

Le Tiers Monde : sous-développement et voies de développement.

Les relations « Nord-Sud ».

#### **B. Hommes et sociétés**

Les comportements démographiques et leurs conséquences.

L'urbanisation et ses conséquences. Le cadre de vie. Les problèmes écologiques.

Les mouvements migratoires internationaux. Les travailleurs immigrés dans les sociétés industrielles.

La vie culturelle dans la cité.

La question des droits de l'homme.

#### **C. Le travail**

Les formes modernes du travail et sa division internationale.

Le développement des services. Les perspectives de l'utilisation de l'informatique.

Les techniques de pointe énergétiques, industrielles, agricoles.

La gestion de l'entreprise.

Les syndicats.

Travail et loisirs : leur signification pour l'individu et pour la société.

\*  
\*\*

### **3. LANGUE VIVANTE**

#### **A. Dispositions générales concernant le second cycle**

Les professeurs se rapporteront à l'arrêté du 26 janvier 1981 (B.O. numéro spécial 3 du 14 mai 1981 et B.O. numéro spécial 4 du 21 mai 1981).

#### **B. Programmes**

##### *Classe de seconde*

Les professeurs se reporteront aux programmes pour l'enseignement des langues vivantes de seconde (langue I) publié au B.O. numéro spécial 3 du 14 mai 1981 et au B.O. numéro spécial 4 du 21 mai 1981 — arrêté du 26 janvier 1981.

##### *Classes de première et terminales BT*

Les professeurs se reporteront aux programmes pour l'enseignement des langues vivantes des classes de première et terminales fixés par

- l'arrêté du 26 janvier 1981 - B.O. n° spécial 4 (21 mai 1981).
- l'arrêté du 9 mars 1982 - B.O. n° spécial 4 (29 avril 1982).  
B.O. n° spécial 5 (24 juin 1982).